

communiqué de presse

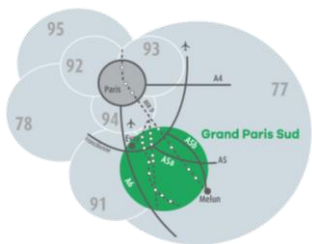
Grand Paris Sud,
Le 30 janvier 2019

Contrats de transition écologique Grand Paris Sud, territoire d'expérimentation nationale de la transition écologique et énergétique

C'est une reconnaissance de l'engagement résolu des élus de l'agglomération en faveur de la transition énergétique et de l'écologie : Grand Paris Sud renforce de manière concrète sa collaboration avec l'Etat à travers la signature d'un contrat de transition écologique (CTE), aux côtés de 8 nouveaux territoires sélectionnés en France. L'intercommunalité est la seule collectivité francilienne à être intégrée dans cette démarche opérationnelle, qui va permettre d'amplifier de manière concrète la mutation de Grand Paris Sud autour des projets durables et concrets de l'agglomération et s'inscrit dans la continuité de son Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) en cours d'élaboration.

Pour **Michel Bisson, Président de l'agglomération**, « cette contractualisation vient conforter notre stratégie extrêmement ambitieuse pour lutter contre le réchauffement climatique et répondre à l'urgence écologique. **Cet outil nous donnera des moyens supplémentaires pour poursuivre les nombreux projets engagés sur la conversion des réseaux de chaleur, les mobilités douces, les éco-activités ou l'agriculture de proximité.** »

« C'est une excellente nouvelle », approuve **Philippe Rio, Vice-président chargé du développement durable, de la transition énergétique, du cycle de l'eau et de la biodiversité**. « Nous espérons vraiment obtenir un soutien de l'Etat sur cette question de la transition écologique, qui est intimement liée à celle de la justice sociale. **Par notre action et grâce à ce contrat de transition écologique, nous voulons agir puissamment sur ces deux leviers pour améliorer les conditions de vie de nos concitoyens tout en protégeant la planète.** »



351 500
habitants

140 500
emplois

20 000
étudiants

CONTACT PRESSE

Nicolas Alix

01 69 91 58 02

n.alix@grandparissud.fr

Agglomération Grand Paris Sud
500 place des Champs-Élysées - BP 62 -
Courcouronnes 91054 Évry Cedex



Grand Paris Sud.fr
Seine - Essonne - Sénart

Un CTE qui répond à l'engagement résolu des élus de Grand Paris Sud en faveur de la transition écologique

La mise en œuvre du contrat de transition écologique de Grand Paris Sud va venir renforcer le travail mené dans le cadre du PCAET, actuellement en cours d'élaboration. Après l'approbation du livre vert présentant le diagnostic territorial et définissant les enjeux et les axes stratégiques, une concertation d'envergure a été menée jusqu'à la mi-janvier. Le programme d'actions sera validé en juin prochain, avant une approbation du PCAET fin 2019. De nombreux projets concrets sont d'ores et déjà lancés, qui justifient la contractualisation en cours avec l'Etat, dont :

- le développement des réseaux de chaleur et leur conversion aux énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) ;
- le développement de la mobilité douce avec le Plan de Mobilité Interentreprises ;
- le soutien aux acteurs économiques du territoire (structuration et animation du cluster "Innovation logistique" et du club des éco-activités) ;
- les actions engagées en matière d'agriculture de proximité et de circuits courts ;
- la reconquête d'un vaste espace naturel de 137 hectares, le Cirque de l'Essonne
- l'implication de tous les acteurs du territoire à travers la plateforme numérique de concertation permettant de co-construire les politiques publiques ou des opérations très concrètes comme le défi "Familles à Energie positive".

Les CTE sont élaborés "sur mesure" en fonction des besoins de chaque territoire. Les agglomérations engagées dans les contrats de transition écologique, initiés par le Ministère de la Transition écologique et solidaire, s'engagent sur des résultats concrets et chiffrés (tonnes de CO2 évitées, emplois créés, nombre de mètres carrés rénovés...) et sur une évaluation systématique des projets.

Retrouvez toutes les informations sur l'action de Grand Paris Sud en faveur de la transition écologique et sociale sur www.grandparissud.fr !